que les interests les plus chers de la Nation et de la Compagnie en particulier; il semblait mériter au moins une ligne de réponse, on n'en fit aucune : et lorsque j'arrivai à l'Isle de France avec mes plants de muscadiers, je ne trouvai ni ordres ni disposition pour les recevoir, et pour en assurer la conservation. Je peux assurer que c'est à ce deffaut que la Compagnie doit attribuer la perte qu'elle en a faite par la suite.

Sensible comme je devais l'être, en bon citoyen, à des marques si peu équivoques de l'abandon de la Compagnie contre la foi de ses engagemens, et contre ses propres intérêts, je fis part de mon chagrin à un ami, qui, touché de la justice de mes plaintes, et affligé de voir le bien public sacrifié depuis trop longtems à des intérêts particuliers, me déclara sans déguisement la cause des contradictions que j'éprouvais, et m'apprit enfin ce que je craignais de savoir.

« Ignorez-vous donc, me dit-il, que M. Duvelaër « est aujourd'hui le tout puissant à la Compagnie « des Indes par la faveur du nouveau Commissaire « dont il a toute la confiance? Il est devenu l'âme « de ses délibérations, et il employe son crédit à se « venger sans ménagement sur ses rivaux de la con- « sidération qu'ils ont eu à son préjudice prétendu « sous les Commissaires antérieurs. Tout ce qui a « été fait sous les Commissaires précédents est « décidé mal fait; c'est un malheur aujourd'hui « d'avoir eû leur protection, et c'est un crime « d'avoir été présenté par d'autres que par M. Duve- « laër pour servir la Compagnie; quant à ce qui « regarde votre mission en particulier M. Duvelaër « s'est mis à la traverse pour empêcher la Compa-